

Les subsides

Mme Mailly: Vous ne les lisez pas de la bonne façon.

M. Riis: C'est le sujet à l'ordre du jour pour aujourd'hui. Ma collègue, la députée de Broadview—Greenwood a pris la parole pour signaler qu'il y avait quelque chose de détraqué, de déréglé parce que le président de l'ONF avait dit qu'il y aurait une hausse très sensible du budget alloué aux productions des femmes alors que nous constatons une baisse importante. Il ne s'agit pas que de la production cinématographique féminine, mais bien aussi d'autres domaines qui inquiètent énormément les députés, notamment le bien-être des jeunes, nos ressources futures.

Mme Mailly: C'est exact.

M. Riis: Les ressources d'avenir les plus importantes pour le Canada, ce sont nos jeunes. Par rapport à 1985, les crédits destinés à la réalisation ont été pratiquement réduits de moitié.

Mme Mailly: C'est que l'Année internationale de la jeunesse a pris fin. Vous le saviez.

M. Riis: Ah, je vois! La députée prétend que c'est parce que l'Année internationale de la jeunesse a pris fin, ce qui nous permettrait ainsi de ne plus nous intéresser à nos jeunes, de cesser de nous soucier de la réalisation et de la mise en marche d'émissions cinématographiques à l'intention de ces derniers. Or j'estime qu'il faut continuer à nous intéresser aux jeunes d'année en année, et non pas seulement pendant l'Année internationale de la jeunesse.

Mme Mailly: Mais on ne saurait décréter chaque année comme l'Année internationale de la jeunesse.

M. Riis: On ne saurait le faire chaque année, dit la députée. Je prétends le contraire et j'espère que lorsqu'elle aura fini de protester, elle demandera où nous irons chercher les fonds nécessaires. En d'autres mots, si nous comptons augmenter le budget de l'ONF, car nous voulons qu'il produise davantage de films et de vidéo-clips à l'intention des jeunes, où prendrons-nous l'argent voulu? Augmenterons-nous le budget? Non. Or il existe 79 000 entreprises rentables au Canada, qui ne versent pas un sou au titre de l'impôt fédéral.

Mme Mailly: Tenez-vous en au sujet.

M. Riis: Je voudrais bien qu'elle se taise, madame la Présidente. Elle m'agace. Très franchement, elle est là à jacasser sans arrêt.

Mme Mailly: Parce que vous êtes à côté du sujet.

M. Riis: Ce que je dis l'embarrasse manifestement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre. La présidence est très étonnée d'entendre le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) employer pareil langage. La présidence s'est montrée plutôt patiente jusqu'à maintenant parce qu'elle sait à quel point la question à l'étude tient à coeur à tout le monde. Toutefois, je puis assurer au député de Kamloops—Shuswap que s'il avait été ici ce matin, il aurait pu entendre une députée qui siège de son côté de la Chambre

tenter aussi de faire valoir son point de vue pendant que la députée de Gatineau (M^{me} Mailly) essayait de faire valoir le sien. Je demanderais donc à tous les députés de bien vouloir se taire et tout le monde aura l'occasion de s'exprimer si le temps le permet.

Mme Mailly: J'invoque le Règlement.

M. Riis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement et si je le dois, je vais . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): La députée de Gatineau est la première à avoir invoqué le Règlement. J'entendrai ensuite le député de Kamloops—Shuswap.

[Français]

Mme Mailly: Je vous remercie, madame la Présidente, de cette précision, mais ce que je voulais indiquer c'est que j'allais me lever de toute façon sur un rappel au Règlement, parce que la pertinence du discours du député commence à faire défaut. Nous parlions d'une motion pour soustraire 100 000 \$ et le député parle de toutes sortes d'autres sujets. Il parle de l'Office national du film en général. Ce n'est pas le sujet de la motion, madame la Présidente, et cela manque de pertinence.

[Traduction]

M. Riis: Je veux dire à la députée que ce n'est pas un rappel au Règlement ou que c'est un faux rappel au Règlement. Je doute qu'elle puisse critiquer le travail de la présidence. Cependant, je veux faire une mise au point, madame la Présidente, en disant que j'étais présent ce matin. Sauf votre respect, personne ne doit mentionner la prétendue absence des députés. Nous avons de nombreuses fonctions qui ne nous permettent pas d'occuper notre siège toute la journée . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidence s'excuse de cette remarque. Je dois dire que quand j'entends les députés crier d'un côté à l'autre de la Chambre, c'est parfois très difficile. Je m'excuse à la Chambre de cette remarque. Je n'avais pas l'intention d'être désobligeante. D'un autre côté, je demanderais au député de laisser à la présidence le soin de décider s'il s'agit ou non d'un rappel au Règlement. Reprenons le débat. Le député de Kamloops—Shuswap.

M. Riis: Madame la Présidente, je suppose que vous avez bien fait d'intervenir parce que la situation semble s'être suffisamment calmée pour nous permettre de continuer. J'apprécie aussi l'intervention de la députée. Nous débattons des questions importantes et nous avons beaucoup d'autres points à discuter dans ce budget. Pour cette raison, je conclurai mes commentaires très rapidement en disant simplement qu'en étudiant les prévisions budgétaires aujourd'hui, je constate une importante diminution des ressources pour la mise en marché et la production de films de l'ONF destinés aux enfants et aux jeunes, une réduction de la production par des femmes pour l'année 1985-1986 et plusieurs autres réductions dans les domaines qui sont peut-être les plus critiques.